

Association d'Élus et de Parlementaires qui œuvre pour le renouveau du centre-ville.



RAPPORT FINAL AU 11 MAI 2020

RAPPORT:

SOLUTIONS ET IDÉES POUR LA RELANCE DE L'ATTRACTIVITÉ DE NOS CENTRES-VILLES

Analyse de 40 auditions de maires, fédérations et confédérations nationales des commerces et divers acteurs du centre-ville

avec la participation de



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES









SOMMAIRE

3	PRÉAMBULE
4	POURQUOI LANCER LE SITE ?
6	CONSTAT APRÈS DEUX MOIS DE CONFINEMENT
7	COMMENT COMPENSER LE MANQUE À GAGNER ?
9	LES PROPOSITIONS
17	CONCLUSION
18	UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL LA SEMAINE DES CENTRES-VILLES

PRÉAMBULE

Notre Association d'élus et de parlementaires **Centre-Ville en Mouvement** créée il y a maintenant 15 ans, travaille de façon transversale sur le renouveau des centres-villes.

Notamment sur la métamorphose que vivent les commerçants et les artisants, en lien avec l'urbanisme, les nouvelles mobilités, le logement, le numérique, la culture, le tourisme...

Centre-Ville en Mouvement organise depuis 14 ans des rendez-vous incontournables avec les **Assises**Nationales du Centre-Ville, pour les acteurs du

Centre-Ville et dirige annuellement 4 observatoires nationaux.



POURQUOI LANCER LE SITE CENTRE-VILLE, GRANDE CAUSE NATIONALE ?

GRANDE-CAUSE-NATIONALE.FR

Dans cette période de crise sanitaire sans précédent, et durant laquelle nous avons eu beaucoup de demandes par rapport à la réouverture des centres-villes (de la part des maires notamment), nous avons fait le choix de créer un site dédié pour soutenir la reprise et la relance des centres-villes, du commerce et de l'artisanat.

En effet, sur centre-ville.org (500 visites de collectivités par jour) nous avons recensé plus d'une cinquantaine d'actions concrètes qui ont été menées dans nos centres-villes durant cette période de confinement.

Nous avons donc également crée le site - Centre-Ville Grande Cause Nationale - qui est un site ouvert à tous et qui a pour mission d'auditionner et d'avoir les avis des uns et des autres pour la reprise et la réouverture de nos centres-villes. Il est alimenté chaque jour par des auditions réalisées par nos soins et le directeur-fondateur de notre association Pierre Creuzet. Ces auditions feront l'objet d'un rapport détaillé remis aux Ministres concernés afin d'aider dans les prises de décisions à l'issue du confinement.



JACQUELINE GOURAULT

MINISTRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET
DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



BRUNO LEMAIRE

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



AGNÈS PANNIER-RUNACHER

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES La situation de crise sanitaire actuelle est dramatique pour nos centres-villes et nos commerces. Si de nombreux commerces de bouche sont restés ouverts, de nombreux indépendants vendant des produits jugés comme n'étant pas de première nécessité sont fermés depuis le début du confinement. Pour ceux qui sont restés ouverts, le chiffre d'affaires et les ventes ont largement baissé. En somme, il n'est pas démesuré de dire que le manque à gagner est colossal.

Merci pour sa participation à l'Agence
Nationale de la Cohésion du Territoire du
Ministère. Ce soutien nous est précieux, et
souligne le désir des pouvoirs dirigeants à
rassembler un nombre d'acteurs importants
pour la politique de relance du centre-ville et
des commerces.

Centre-Ville en Mouvement a auditionné une quarantaine d'acteurs du centre-ville : des maires, des fédérations et confédérations de commerçants, des entreprises, et plus généralement des acteurs créateurs du centre-ville comme les managers de centre-ville.

C'est notamment grâce à l'ensemble des auditions, que nous avons pu réaliser ce rapport.

Cette initiative soutient également notre désir d'associer le plus grand nombre à la relance de nos centres-villes et se base sur un modèle participatif et collaboratif.

Cette crise a également montré l'impuissance des maires de villes et communes dans la gérance de leurs prérogatives. Si toutes les propositions et grandes lignes doivent être insufflées par l'État lui-même, il est vital que les maires et leurs équipes soient à la manœuvre.

Dans ce casse-tête qu'est la reprise du commerce et la réouverture de nos centres-villes, il est absolument essentiel d'écouter, de conseiller et de prendre les idées des uns et des autres. Il faut bien prendre en compte les disparités au sein même de notre territoire national, avec une période de crise qui n'a pas été vécue de la même manière ou qui n'a pas eu les mêmes impacts selon les régions, les départements et les villes.

Personne ne doit être oublié dans cet élan de reprise.

L'Association Centre-Ville en Mouvement a également lancé dès le début du confinement une plateforme d'échanges en ligne qui recense toutes les bonnes pratiques et initiatives prises par les collectivités durant cette période de confinement liée au COVID-19.

Pour finir, nous remercions toute l'équipe de Centre-Ville en Mouvement qui a fait l'exploit en période de confinement, d'avoir créée ce site, les auditions, les synthèses et ce rapport.

Après deux mois de confinement et la fermeture des centres-villes et de nombreux commerces, quel est notre constat ?

Cette crise inédite a profondément changé les façons de consommer, les façons de se mouvoir et de fréquenter la ville et son centre.

A première vue, on peut aisément affirmer que les commerces indépendants, les détaillants, librairies, fleuristes et tant d'autres ont subi de plein fouet les mesures de confinement suite au décret de fermeture.

A ce jour, nous constatons que la grande distribution, les supermarchés dans la ville et ceux de proximité ont réalisé des chiffres d'affaires allant à plus 50% tandis que les chiffres d'affaires des hypermarchés en périphérie ont chuté. On peut noter aussi que nos magasins en France ont été pendant toute la crise très bien approvisionnés. Ce qui prouve que la France a une bonne maîtrise de la logistique. Nous remarquons par ailleurs, que la grande distribution a pris deux mois d'avance en ce qui concerne la mise en place des mesures sanitaires en vigueur. Les commerces de bouche que ce soit les bouchers-charcutiers, ou les boulangers ont également mis en place des mesures de protection mais souvent sur leurs propres initiatives et par obligation de se protéger dans l'exercice de leurs fonctions et protéger également le client.

La fermeture des marchés et des restaurants décidée la veille pour le lendemain, a provoqué une perte énorme pour les maraîchers et les commerçants itinérants de France, avec des stocks à écouler mais qui seront pour la plupart perdus.

En lle-de-France sur un total de 900 marchés, seulement 36 étaient ouverts.

La Fédération des Marchés de France et sa présidente Madame Monique Rubin, ont établi un livre blanc des bonnes pratiques pour des marchés en toute sécurité sanitaire. Sur les marchés, nous avons un exemple flagrant des règles de respect sanitaires (contrairement à la grande distribution), où les fruits et légumes ne sont pas en libre-service mais servis.

Malgré les efforts et les mesures de distanciation respectées, les dérogations pour l'autorisation

d'ouvrir les marchés viennent des Préfets. Ces octrois ont cependant été trop peu nombreux. Également la situation n'est pas uniforme sur tout le territoire, ou certains départements ont eu un peu plus de leste sur la façon de s'organiser avec des dérogations données aux maires.

Comment compenser le manque à gagner et s'adapter aux mutations de vente ?

Après l'audition de la Fédération des Boulangers de France, son président Monsieur Dominique Anract estime une perte de 50% du chiffre d'affaires des boulangers-pâtissiers, situation semblable pour les fromagers de France.

Globalement on remarque une chute importante des petits commerces qui souvent exercent dans de petites boutiques et souffrent de la promiscuité de leurs locaux et une diminution considérable de leurs ventes snack-in (sandwichs, salades et des pâtisseries). Pour ces commerces c'est un réaménagement important qu'ils doivent envisager pour leurs boutiques mais aussi le développement de nouvelles techniques de vente.

Pour répondre à ces enjeux inédits et pallier au manque de vente sur le commerce physique, de nombreux commerces et pas que les commerces alimentaires se sont mis à la vente à emporter, au drive, à la livraison de marchandises mais aussi pour certains à la digitalisation de leurs produits. L'ensemble des maires auditionnés nous ont tous confirmé cette tendance.



1^{ere} Assises Européennes et 13° Assises Nationales du Centre-Ville

Les espoirs dans les aides gouvernementales qui seront allouées aux centres-villes, au commerce et à l'artisanat sont immenses. A l'image de notre association d'élus et de parlementaires Centre-Ville en Mouvement, de nombreux acteurs du centre-ville se battent quotidiennement depuis des années pour soutenir la redynamisation et le développement de leurs centres-villes.

C'est pourquoi la crise d'ampleur que nous traversons aujourd'hui doit réveiller les consciences sur les façons que nous avons de consommer et d'utiliser nos centres-villes. Sont surtout attendues, des mesures fortes et un effort colossal pour redonner son éclat au centre-ville et à son commerce.

Le 4^{eme} baromètre du Centre-Ville et des Commerces de Clear Channel/Institut CSA en partenariat avec notre association avait noté un regain d'intérêt important des citoyens pour leurs centres. En 2019, 72% des français se déclaraient fortement attachés à leurs centres-villes, soit 14 points supplémentaires en comparaison à l'année 2018. A noter également que 92% des Français pensent que les actions menées en centre-ville doivent être un axe prioritaire de la politique du maire et de leurs élus.



Franchise Expo : Mercredi des Élus, 10° Journée du Management du Centre-Ville

LES PROPOSITIONS:

1- Un respect strict des normes sanitaires : se sentir apaisé

Les plans et les mesures de relance du centre-ville et du commerce passent par une prise de conscience commune de l'importance du respect des règles sanitaires. Il faut rendre le centre-ville irréprochable d'un point de vue sanitaire afin de pouvoir relancer l'activité économique et ainsi accroître le facteur d'attractivité ;

- Il est donc impératif de généraliser le port du masque pour tous les commerçants, de les munir de vitres en plexiglass, et également de mettre à disposition des clients et des commerçants des flacons de gels hydroalcooliques à l'entrée des magasins.
- Le respect des règles sanitaires en vigueur doit faire l'objet d'un label soutenu par l'État et délivré par les maires, qui serait apposé sur les portes d'entrée des commerces, il justifierait le respect strict des règles sanitaires. Le message délivré est ici « Dans mon magasin vous serez en sécurité » ou « Le virus ne passera pas par moi » ...

2- La PRIORITÉ dans la relance : la LIVRAISON

De toutes nos auditions ressort un argument majeur à la relance des centres-villes :

la livraison. Depuis de 20 ans nous travaillons sur cette thématique qui est essentielle. En temps de crise comme celle que nous traversons actuellement, la livraison est le moyen de soutenir la vente des commerces de proximité, des détaillants, et des indépendants. C'est pourquoi nous souhaitons sur cette proposition une action forte de l'État qui doit prendre en compte l'importance et l'impact positif qu'aurait une mesure d'ampleur en faveur de la livraison.

Notre hypothèse se base sur un an de gratuité des livraisons qui seraient prises en charge par l'État à hauteur de 500 millions d'euros, suivie les années suivantes d'un contrat qui lierait commerçant et consommateur sur une base type 1 euro commerçant / 2 euros consommateur.

Certaines villes pensent mettre en place des Stewarts Urbains bénévoles. Ce serait aussi un atout pour les drives des commerçants de proximité et des producteurs qui sont en train de voir le jour dans toute la France. A Saint-Flour une convention s'est établie entre la ville, la Poste et SNCF Gares et Connexions afin d'unir les forces pour le succès d'un drive au sein de la gare dans un espace dédié. Ces mesures font appel à des bénévoles pour les jours de distribution des colis, ce qui peut être le cas pour les stewarts urbains.

⟨⟨ Voilà 20 ans que l'on parle de la livraison à domicile, il faut arrêter de saupoudrer l'argent public sur ce sujet qui demande des subventions.

 A un moment il faut prendre une décision qui à mon avis est indispensable pour le monde du commerce et tellement importante pour nos habitants.

Pierre Creuzet. Directeur-fondateur de Centre-Ville en Mouvement

Par exemple, le groupe Indigo loue la surface d'un de ses parkings parisien depuis le début du confinement afin d'établir une plateforme de livraison qui depuis sa création fonctionne énormément et a suscité la création de nombreux emplois en seulement 2 mois.



Drive organisé par la ville de Saint-Flour dans le Cantal

3- La gestion des marchés et des halles :

Le réaménagement des marchés et des halles paraît également essentiel afin d'éviter la contamination des produits alimentaires et ainsi limiter la propagation du virus. Également, il est absolument vital que les vendeurs itinérants soient protégés et disposent de matériel suffisant pour réaliser leur fonction en toute sécurité sanitaire :

- Étaler les marchés dans la rue et sur les terrasses des bars-restaurants qui pour le moment sont encore fermées, afin de désengorger le centre-ville et ne pas concentrer un flux trop important de personne au même moment dans le centre-ville ;

- Mettre en place un circuit à suivre au sein des marchés, établir un sens de déplacement pour maintenir les mesures de distanciation sociale, ce type de schéma est établi dans le livre blanc de la Fédération des Marchés de France ;
- Munir les commerçants du marché si ce n'est pas le cas de masques, visières, plaques de plexiglas pour protéger les stands ainsi que des gels hydroalcooliques ;
- Généraliser pour un temps le paiement par carte et faciliter le paiement pour des petits montants ;
- Inverser si c'est possible les stands, mettre les produits derrière afin que les consommateurs n'aient aucun contact avec les denrées ;
- Possibilité d'établir un roulement dans la présence des exposants avec une venue des commerçants, chacun leur tour ;
- Importance si c'est nécessaire de piétonniser les centres-villes les jours de marché ;



Respect strict des mesures sanitaires lors d'un marché

4- Sommes-nous enfin prêts pour la digitalisation des commerces?

L'outil numérique est un atout obligatoire dont les commerces de proximité doivent se doter afin de pouvoir toucher un nombre plus important de consommateurs en digitalisant leurs offres. Bémol, le tournant numérique illustre souvent une fracture générationnelle avec des personnes moins aptes à utiliser les réseaux et les NTIC, c'est pourquoi dans cette période d'inactivité pour de nombreuses personnes notamment les jeunes, (qui ont vu leurs stages, alternance ou contrat pro annulés) on imagine un système basé sur le bénévolat ou les mieux renseignés sur le numérique viendraient en aide aux commerçants locaux pour mettre en ligne les produits, prendre des photos... Cette digitalisation passe souvent par la création de Marketplace. Il faut imaginer un ensemble d'outils didactiques pour la numérisation des commerces.

Voir la fiche de Renaud Sore-Laregain, responsable de l'Observatoire National sur la gestion de Centre-Ville en ligne ici

De grands groupes investissent à l'instar d'EDF qui a créé la filiale Commerçant + qui œuvre à la numérisation et à la digitalisation des commerces en développant des process innovants de fidélisation.

5- L'obligation d'une campagne de communication nationale et locale :

Depuis le début du confinement, le commerce de proximité est en berne. Certaines villes comme Saint-Raphaël note 80% de fermetures des commerces. Toutes les villes concernées conservent néanmoins des grandes surfaces qui permettent d'assurer le réapprovisionnement des denrées. Néanmoins, la grande distribution a deux mois d'avance sur les commerces de proximité en termes de vente premièrement mais aussi en terme de logistique sanitaire.

C'est pourquoi nous préconisons et nous demandons une campagne de communication massive nationale et locale sur le centre-ville et le commerce de proximité avec une diffusion exponentielle sur différents canaux de communication : gazette locale, journaux, télévision, affiches et tractage et sur l'ensemble des réseaux sociaux...

Jean Loup Metton, ancien maire de Montrouge et Président de l'Observatoire national du commerce et de l'artisanat propose de réactiver le FISAC pour financer des postes de community managers

6- Mobilité au sein de l'espace public :

La réouverture des centres-villes doit s'accompagner d'une adaptation des modes de mobilités au sein de l'espace public :

- Favoriser les modes de mobilité douce comme le vélo, la trottinette face aux transports en commun qui sont encore très anxiogènes, quand cela est possible et réalisable notamment dans les grandes villes, par une condamnation de quelques rues automobiles pour y intégrer le vélo, comme cela se fera à Paris et Lyon ;

7- Politiques d'embellissement du centre-ville :

Le renouveau du centre-ville notamment quand les manifestations ne sont pas possibles, doit passer par un embellissement des rues et du centre. C'est d'une part redonner l'envie aux citoyens d'y retourner pour faire leurs courses ou tout simplement pour se balader. Il faut redonner de l'éclat aux coeurs de villes en mettant en place des initiatives simples mais efficaces. De nombreuses villes ont déjà usé de ce procédé:

- La Ciotat a par exemple récupéré des conserves vides qui ont été repeintes par des bénévoles et qui ont ensuite été fleuries. Peu onéreuse, cette action permet de colorer le centreville ;
- Les villes de Saint-Raphaël et Issoire ont opté pour des papillons colorés qu'elles ont accrochés dans les rues et sur certains arbres, à la fois poétiques et esthétiquement réussies, ces initiatives font partie d'un processus simple du renouveau physique des centres-villes. Beaucoup d'autres exemples de ce type existent sur l'ensemble du territoire...



Initiative de la ville de Saint-Raphaël - décoration des rues avec des papillons

8- Animation et culture à l'épreuve :

Les animations sont annulées et les lieux culturels fermés. Alors que l'on connaît l'importance de ces dernières pour l'attractivité des villes il est indispensable de donner les moyens d'une meil-leure visibilité sur l'avenir de nombreuses professions du milieu culturel et de l'animation afin d'appréhender au mieux la reprise. Par exemple avec la saison estivale arrivant, on peut imaginer la création de cinéma en plein air comme le font certaines villes chaque année.

Il faut donner les moyens par exemple aux cinémas de rassurer le spectateur, pour qu'il puisse revenir dans les salles en confiance et avec plaisir.

Eric Busidan, Délégué général de l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma

9- Les plans de relance du Ministère de la Cohésion du Territoire :

L'effort qu'a réalisé le gouvernement en créant des mesures exemplaires pour le renouveau de nos centres-villes comme le plan Action Coeur de Ville sont indispensables. Maintenant nous voyons le plan récemment annoncé par le gouvernement pour les Petites Villes de Demain comme une aide majeure à la relance. Il s'agira dans un même temps de revoir certaines lignes budgétaires pour faire face à cette crise très importante et simplifier les démarches administratives. Il faut faire attention à ce que les villes qui ne sont pas parties au projet ne se sentent pas exclues. Il nous paraît très important parallèlement à ces deux plans d'avoir un plan de relance global des centres-villes.

Action cœur de ville faisait déjà de la vitalité des centres-villes, notamment
 commerciale, une priorité, la crise en renforce l'urgence. C'est un enjeu sociétal majeur.
 Mobilisation générale!

Préfet Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur du programme national Action cœur de ville

10- Un renforcement net de la consommation locale :

De nombreuses villes ont également fait le pari de relancer par des initiatives fortes le commerce de proximité et de centre-ville en octroyant des chèques cadeaux et des bons de réduction afin d'inciter les consommateurs à revenir en ville. C'est le cas notamment des villes de Saint-Raphaël, Issoire et Mulhouse, qui par ce modèle entendent répondre aux urgences économiques de demain.

Saint-Raphaël offre 150 euros en bons d'achat à tout le personnel communal qui se mobilise dans cette crise du COVID-19. La ville d'Issoire propose l'offre "un chèque cadeau acheté, un offert", en partenariat avec l'Office du Commerce, 20 euros de chèque cadeau sont offerts pour les seniors (la ville versera une subvention exceptionnelle).

France Boissons Heineken a participé au lancement de la plateforme « J'aime mon Bistrot » avec de nombreuses marques, qui permet d'acheter par avance des consommations ou de la restauration, ces derniers ajoutent 50% de la somme allouée qui pourront être utilisées dans les bars-restaurants à la réouverture. Le versement est fait immédiatement, ce qui permet de maintenir à flot la trésorerie des bars et des restaurants..

11- Le rôle crucial de la profession de Manager de Centre-Ville :

La crise sanitaire actuelle a montré le rôle essentiel des Managers de centre-ville pour les maires, qui sont en première ligne dans les plans de relance de leurs centres-villes et qui ont véritablement une expérience et une expertise terrain. Durant les diverses auditions que nous avons mené que ce soit les fédérations de commerçants ou les maires, la place prépondérante du manager de centre-ville ressort. Il faut donc que la profession soit partie prenante de la relance en étant intégrée à toutes les échelles des discussions et des concertations.

12- Redonner le pouvoir d'agir aux maires :

Cette crise a révélé l'impuissance de nombreux maires dans la gérance de leurs missions, notamment sur l'ouverture des marchés où les Préfets ont eu tous les pouvoirs. Dans cette relance, il s'agit de redonner le pouvoir aux maires dans le plan de relance de leurs villes, centres-villes et du commerce. Il faut réaffirmer la position du maire et de son équipe qui vont être en première ligne.

Il a été proposé aussi par les Fédérations d'avoir un Ministère à part entière du Commerce et de l'Artisanat qui travaillerait en lien direct avec le Ministère de la Cohésion du Territoire et des Collectivités.

13- Des grandes sociétés présentes dans nos villes et centres-bourgs se mobilisent :

La FDJ poursuit actuellement une réflexion sur un dispositif en faveur des commerces de proximité indépendants. Décision dans les prochaines semaines, FDJ qui est présente dans 30 000 points de ventes nationaux (métropolitain et d'outre-mer) et dans 11 500 communes.

Phillipe Laurent, maire de Sceaux Secrétaire général de l'AMF,

Président délégué de Centre-Ville en Mouvement

Quelques éléments de conclusion :

La restructuration des flux en centres-villes, la refonte des techniques de vente et les nouvelles façons de commercer sont à la fois gage de relance économique, avec en prime un respect des règles sanitaires en vigueur. Il faut profiter de ce moment pour repenser nos modes de consommation et nos façons de nous mouvoir en milieu urbain et dans nos cœurs de villes. C'est redonner son éclat au commerce et rassurer les consommateurs pour un retour progressif dans les centres. C'est pour cela qu'il nous semble essentiel qu'il y ait un acte fort du gouvernement comme la gratuité pendant un an de la livraison pour les commerces de proximité et donc pour tous nos habitants en France.

LA SÉCURITÉ DOIT ÊTRE AVANT TOUT LE MAÎTRE MOT DES POLITIQUES DE RELANCE DU COMMERCE ET DES CENTRES-VILLES...

L'animation n'étant pas possible pour un certain temps encore dans les villes et centres-villes, la réorganisation des marchés, la mise en place de drive, de points relais, de la livraison permettront de garder l'âme des quartiers, de se promener et de venir récupérer les commandes dans les commerces en toute sécurité. Dans ce rapport, nous n'avons pas abordé l'aspect financier avec les leviers et abattements fiscaux qui peuvent être actionnés car nous laissons pour ce domaine, les associations de maires s'en occuper.

L'ensemble de ces auditions nous ont permis de confirmer l'attachement très important des élus locaux à leurs centres-villes, commerces et artisans. D'une part car ils ont pris conscience qu'un centre-ville sans commerce est mort, d'autre part, nous avons eu la chance d'auditionner le Préfet Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur du programme gouvernemental Action Cœur de Ville qui montre toute l'importance des aides de l'État envers les collectivités et le recentrage par rapport à la crise sanitaire que nous vivons. Le Plan pour les Petites Villes de Demain présenté en novembre dernier et sur lequel plus de 1000 petites villes sont déjà candidates est porteur d'espoir dans les politiques de relance à venir. La préconisation, c'est que l'on ait aussi un plan massif de relance intégrant toutes les villes.

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL, LA SEMAINE DES CENTRES-VILLES :

Les auditions réalisées seront le point de départ et le terreau de la semaine des 15ème Assises Nationales du Centre-Ville qui auront lieu du 8 au 12 juin 2020 en remplacement des Assises Européennes du Centre-Ville qui devaient avoir lieu au sein du Parlement Européen de Strasbourg. Ces Assises Nationales du Centre-Ville se feront pour la première fois en visio-conférence. Cette semaine sur le centre-ville se déroulera chaque jour de 15h00 à 17h00, avec des tables rondes animées par des maires et des spécialistes. La presse notamment télévisée envisage de faire des reportages spéciaux et des émissions sur le sujet. Centre-Ville en Mouvement sera présent dans de nombreuses villes pour réaliser des reportages sur des initiatives à partager.



Merci à toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour nous donner des idées, en participant à ces auditions. Retrouvez ces auditions sur le site www.grande-cause-nationale.fr

> Notre rapport s'appuie également sur les 643 collectivités membres du Réseau du centre-ville durable et de l'innnovation



Merci à nos partenaires qui nous suivent toute l'année, nous voyons leur mobilisation pour les centres-villes dans cette période de crise.

























Centre-Ville en Mouvement - 39 ter avenue Lénine - 92000 NANTERRE